

FORT-BARRAUX

Pensant pouvoir profiter de l'épuisement de la France, ravagée par les guerres de religion, le Duc Charles-Emmanuel 1er de Savoie estime que le moment est propice pour agrandir ses Etats en direction de Grenoble; mais c'était compter sans le roi Henri IV et surtout sans le duc de Lesdiguières.

En automne 1597, le duc prend la décision d'édifier à Barraux, en territoire français, sur la rive droite de l'Isère une véritable forteresse, dans les règles de l'art de l'époque. En guise de provocation supplémentaire, le duc décide de donner au futur Fort-Barraux le nom de Fort-Saint-Barthélemy, faisant référence à l'effroyable tuerie de la Saint-Barthélemy à Paris, où des milliers de protestants furent massacrés par une populace déchaînée. C'était une manière de plus de narguer Lesdiguières, qui était alors protestant.

Lesdiguières, «le renard du Dauphiné», ne bouge pas. Henri IV lui écrit alors une lettre pour lui manifester sa surprise de voir le duc de Savoie construire un fort sur les terres françaises sans qu'il n'intervienne. «Sire, lui répond Lesdi-

guières, la construction d'un fort à cet endroit est particulièrement bien choisie. Mais en raison de l'état des finances du royaume, il vaut mieux que ce soit votre cousin de Savoie qui en fasse la dépense. Quand il sera à peu près terminé et avant qu'il y mette une garnison sérieuse, je le prendrai.»

Ce qui fut fait, dans la nuit du 15 mars 1598. Le fort fut pris par ruse. Un berger avait l'habitude de faire paître ses bêtes dans les fossés et la nuit de l'attaque, le troupeau avait doublé d'importance: les soldats, couverts de peaux de moutons, se relevèrent et prirent le fort sans peine.

Dès sa conquête, le roi Henri IV entreprendra d'y installer une garnison sérieuse. Comme Dauphinois et Savoyards, le même peuple de montagnards parlant le même patois, s'entendent presque trop bien. Alors il fait appel à un régiment de Suisses et Grisons du canton de Fribourg, qui présentent un triple avantage : ils sont catholiques, ce qui est important en cette époque où les guerres de religion couvent encore sous la cendre. Ils parlent français, et surtout, ils détestent les Savoyards.



VAUBAN AU FORT-BARRAUX

En septembre 1692 : Grenoble est une fois de plus sous la menace du Duc de Savoie. Vauban inspecte le Fort-Barraux, en même temps que les autres places des Alpes. L'impression n'est pas fameuse mais il va consacrer au Fort-Barraux son énergie et ses compétences habituelles. Il est important de mentionner ici que c'était aussi Vauban qui osa, d'abord en 1687, soit deux ans après la Révocation de l'Édit de Nantes, puis de nouveau en 1689, envoyer à Louvois un Mémoire pour le rappel des Huguenots. A une époque où tout le monde, la Cour, la Ville, louait Louis XIV d'avoir révoqué l'Édit de Nantes, Vauban est pratiquement



Fort-Barraux

A voir/A faire : renseignements détaillés auprès de l'Office de Tourisme.

Les services au départ et à l'arrivée de l'étape

Office de Tourisme du Haut Grésivaudan : 04 76 97 68 08

Saint-Bernard

Pension • Gîte de groupe •
Camping • Chambres d'hôtes •
Restaurant • Car

Barraux

Hôtel • Restaurants •
Épicerie • Boulangerie •
point postal • Car

Projet cofinancé par la communauté européenne dans le cadre du programme LEADER
<http://www.surlespasdeshuguenots.eu>



Itinéraire Culturel Européen
SUR LES PAS DES HUGUENOTS

GUIDE ÉTAPE

SAINT-BERNARD ■ BARRAUX

Isère

21.9 km

6h30

1076 m

1635 m



SUR LES PAS DES HUGUENOTS



SAINT-BERNARD ■ BARRAUX

Description du circuit

- Au poteau directionnel « Eglise de Saint-Bernard », suivre la direction « Le Belvédère du Puy » jusqu'au poteau du même nom. Le début de cette étape ne peut-être effectué par des ânes, passage en corniche. Passage obligé par la route jusqu'au Col de Marcieu.
- 1 Prendre à gauche direction « Route départementale ». Au poteau directionnel « L'Enversin » direction « Cascade de Glesy ». Au poteau directionnel « Route départementale » direction Col de Marcieu. Traverser la route, descendre le sentier à gauche. Poteau directionnel « Carrefour de Barbouse » toujours direction « Col de Marcieu ». Forte descente à droite, corde et main courante nécessaires à la progression.
 - 2 Poteau directionnel « Fontaine de Glesy ». Longue montée et descente vers deux poteaux directionnels « Bois de Beaumont ». Suivre « Col de Marcieu » jusqu'au poteau directionnel « Croix Coquet » et ensuite suivre la piste forestière jusqu'au Col de Marcieu. Le GR®965 quitte ici le GRP « Tour des Petites Roches », abandonne le balisage jaune/rouge et retrouve le balisage GR blanc-rouge.
 - 3 Au Col de Marcieu suivre la route goudronnée à droite.
 - 4 Au panneau « Le Villard » prendre la première route à gauche. Poteau directionnel « Le Villard » prendre la direction Sainte-Marie du Mont. Suivre le chemin forestier jusqu'au-dessus des prés.
 - 5 Au poteau directionnel « La Croix », tout droit, ensuite prendre la première route à droite qui rejoint la départementale. Au hameau « Les Prés », prendre à gauche jusqu'au hameau Saint-Georges. Au début du hameau à hauteur du pont, descendre le chemin à droite.
 - 6 Longue descente le long du ruisseau dans les buis. Dès les premières habitations et la route goudronnée, prendre à gauche et au niveau de la route départementale prendre à gauche. eu : Immédiatement après prendre à gauche l'ancienne voie de tram qui longe la route.
 - 7 Rejoindre la route départementale D9, prendre à gauche jusqu'au hameau Le Fayet. Au lavoir prendre la route qui monte à gauche. A la bifurcation prendre à droite au-dessus du pré.
- Arrivée sur une route goudronnée, descendre à droite, ensuite prendre à gauche la route en direction du centre du village de Barraux.

Les itinéraires de randonnée pedestre connus sous le nom de GR® et GR® de Pays, jalonnés de marques blanc-rouge et/ou jaune-rouge, sont une création de la FFRandonnée. Ils sont protégés au titre du code de la propriété intellectuelle. Les marques utilisées sont déposées à l'INPI. Nul ne peut en disposer sans une autorisation expresse. Sentier de Grande Randonnée et Grande Randonnée de Pays sont des marques déposées, ainsi que les marques de couleur blanc-rouge et jaune-rouge.



Balisage: 

